Période d essai

Bonjour
Je voulais savoir si en tant que salariée je peux arrêter mon contrat durant la période d essai, et si j aurai droit d avoir les allocations chômage que j ai acquis pour ma précédente activité.
Mme Petit
Par Henriri
Hello!

Pour ce qui est de la rupture d'une période d'essai :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1643]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1643[/url]

Pour ce qui est du chômage alors :

[url=https://www.francetravail.fr/faq/candidat/mes-allocations---mes-aides/alloc-chomage-siutation-pro/demission/rupture -periode-dessai-par-le-sa.html]https://www.francetravail.fr/faq/candidat/mes-allocations---mes-aides/alloc-chomage-siutation-pro/demission/rupture-periode-dessai-par-le-sa.html[/url]

Α+